



Compte-rendu de l'Assemblée générale du 24.04.2026

Cette année nous fêtons les 20 ans de Mâcon vélo en ville. Pour introduire l'assemblée générale, une frise de l'histoire de notre association a été mise en place. Chaque adhérent·e qui le souhaitait a pu présenter son arrivée dans l'association, et un temps fort de la vie associative pour lui ou elle. Les échanges nous ont permis de nous rappeler de très bons moments et d'évoquer avec plaisir l'histoire de notre association mais aussi de nous projeter dans le futur.

44 adhérent·es étaient présent·es en personne ou via une procuration (12 pouvoirs).

M. Dupuis pour la ville de Mâcon et M. Brasseur pour la ville de Charnay les Mâcon, ainsi que le représentant de Mâcon Habitat étaient aussi présents. Et nous les remercions.

1- Vote du PV de l'assemblée générale du 23.05.2025

Résolution n°1 : Le PV de l'assemblée générale est voté.

44 votants : 43 pour et 1 abstention

2- Rapport moral (par Émilie)

Bonjour à tous et toutes,

Mâcon vélo en ville rassemble aujourd'hui 313 adhérents et adhérentes, 1 salarié, 20 bénévoles.

Notre association va bien - c'est important de le souligner dans le contexte actuel où les associations sont particulièrement malmenées (coupes budgétaires, attaques contre les libertés associatives...) - notre activité est en augmentation, notre budget aussi, nos adhésions sont stables, mais en augmentation constante depuis ces dernières années.

A propos du budget, je souligne que le budget prévisionnel 2026 que nous allons vous présenter tout à l'heure n'est pas définitif, nous attendons encore beaucoup de réponses. A ce jour, seules 2 subventions sont assurées sur un total de 9 dossiers déposés. Au-delà des subventions, nous avons de l'autofinancement (vente de vélos, de prestations, cotisations, dons...) mais cela ne suffit pas à financer un poste salarié. Et nous tenons aux subventions car nous voulons maintenir des actions à tarif modique ou gratuites (rue aux enfants, vélorutions, projections de films...).

Nous fêtons nos 20 ans cette année, comme vous avez pu le voir sur notre frise retraçant le chemin parcouru par M2V depuis sa création en 2006 jusqu'à aujourd'hui.

Nous allons maintenant vous présenter le rapport d'activité 2025 de notre association.

3- Rapport d'activité 2025

En préambule, en 2025, M2V comptait 313 adhérents et adhérentes dont 93 adhésions individuelles et 220 adhésions familiales (70 référent.es et 150 ayant droit)

Les tarifs pour l'adhésion sont inchangés : 10 € individuel / 15 € familial / 1 € cotisation solidaire

Vous pouvez aussi faire un don à M2v qui est reconnu d'intérêt général (déduction des impôts 66 %).

A- Rapport de la commission Apprentissages (par Stephan)

L'apprentissage aux particuliers

Dans la continuité de l'année précédente, de mai 2025 à avril 2026, 18 enfants ont fréquenté la vélo-école du mercredi – ils étaient 19 l'année précédente. Cela a donné lieu à plus d'une cinquantaine de séances, dont une vingtaine en séances collectives ; ce qui n'est pas simple à organiser, entre les différences de niveau – il y a régulièrement des arrivées de primo apprenant.es, tandis que les plus « ancien.nes » sont naturellement dans la phase de perfectionnement – et les activités diverses des enfants ce même jour.

Ce nombre de séances en recul de moitié par rapport à l'année précédente a plusieurs explications : l'arrêt « normal » de tout un groupe d'enfants que j'ai accompagnés quasiment durant un an auparavant ; plus d'interventions – j'y reviendrai ensuite – de manière générale, qui a entraîné plus d'annulations. Par ailleurs, de mon expérience précédente, j'avais déjà pu constater ce phénomène de cycles, avec les adultes également, sur certaines périodes, sans que l'on puisse véritablement trouver une explication. Ainsi, depuis quelques semaines, on enregistre l'arrivée de pas mal de nouveaux/nouvelles ; pour autant, comme ce sont des apprenant.es plus jeunes qu'auparavant, il n'est pas certain que ce soit des enfants qui poursuivent l'apprentissage au-delà du pédalage. En revanche, ce qui est intéressant, c'est un allongement de la pratique, 10 mois, contre 6 l'année précédente, jusqu'à décembre en 2025 et avec des premières séances en février pour 2026.

Concernant les séances d'apprentissage pour les adultes en semaine, elles sont anecdotiques – 2 pour un accompagnement de prise en main de VAE, 2 pour une continuité de session de samedis.

Pour l'heure, le problème reste entier face aux demandes d'apprentissage des adultes, en dehors des 16 samedis du printemps et de l'automne et pour les personnes qui ne peuvent être disponibles ce jour. Et ce dans un contexte de mise en place du dispositif « Vélo-égaux », qui va « offrir » un début d'apprentissage à un nombre important – les signes avant-coureurs et les résultats sur tous les territoires de déploiements vont largement dans ce sens – d'une partie de la population bénéficiaire.

L'apprentissage par l'intermédiaire de structures

Dans la continuité du mouvement que nous avons constaté, il y a un an, d'une part, les structures au sein desquelles nous étions déjà intervenues, renouvellent leurs animations et/ou les temps de formation au vélo et font de nouveau appel à nous, d'autre part, nous observons un élargissement très net des partenariats, sous des formes différentes : en scolaire avec l'école Raymond Dorey à Tournus et les collèges mâconnais Saint-Exupéry, Pasteur et Notre-Dame ; avec des collectivités, entreprises ou structures diverses – la DDT, le Théâtre scène nationale, Régilait, Aile Sud Bourgogne, la Maison du Grand Site de Solutré, la com'com' de Cluny dans le cadre de Vélo égaux, le PEL des Blanchettes. En sachant que nous ne sommes pas au cœur de la saison des activités vélo que sera le mois de mai.

L'apprentissage avec de nouveaux outils

Pour conclure, depuis l'an dernier, Mâcon Vélo en Ville s'est doté de deux outils d'apprentissage majeurs : le Code vu du ciel, que nous n'avons guère pu expérimenter jusque-là ; et un kit de création de circuit routier sécurisé, que nous avons « sorti » lors de la Rue aux Enfants mercredi 1^{er} avril et que nous avons véritablement utilisé avant hier à Boost ta mobilité, sur le parking Paquier. Alors que les temps de pratique étaient très courts, ce dispositif a déjà permis d'aborder des problématiques de circulation. Et visuellement, il n'est pas passé inaperçu. En vélo-école, on observe assez souvent que l'activité crée de l'activité. On peut imaginer que la suite n'en manquera pas.

B- Rapport de la commission Atelier (par Jérôme)

Atelier 100 % animé par des bénévoles. Rejoignez-nous !

Marquage antivol, remise en état de vélos pour la vente, démontage de vélos pour récupération de pièces, accompagnement des adhérents pour apprendre l'entretien et la réparation de leur vélo, nettoyage, tri...

Des horaires d'ouvertures en augmentation : le mercredi de 9h à 17h, le vendredi de 17h à 20h, le samedi de 9h à 17h.

Un atelier réservé aux femmes qui a évolué en 2025 : apéro brico'lles (une soirée = un thème), un projet de construction de A à Z de 2 vélos-smoothie, une permanence régulière le 4e jeudi du mois. Qui se termine toujours autour d'un apéro partagé ! Les échanges sur ce sujet au cours de l'AG témoignent d'un intérêt important pour ce type d'action et répond à un besoin exprimée par de nombreuses adhérentes.

POINT sur l'activité de l'atelier 2025		
Vente de vélos		
117 vélos vendus	4 281,00 €	36,58 €/vélo
Dont 72 vélos adulte, 24 vélos enfants, 20 vélos opération humanitaire COMORES		
72 vélos ADULTE vendus	3 793,00 €	52,68 €/vélo
24 vélos ENFANT vendus	348,00 €	14,50 €/vélo
Un lot de 20 vélos pour les COMORES (estimés 1400 €) vendus	140,00 €	7 €/vélo
	4 281,00 €	
5 vélos cédés gracieusement (Mission sociale)	0,00 €	
Récupération des vélos		
170 vélos rentrés dans tous les états		
Environ 48 démontés tronçonnés & ferrailés en déchèterie La GRISIERE		
jantes inutilisables (rouillées, tordues, manque de rayons)	0,00 €	
576 Kg de ferraille & + de 200 Km		
estimation des pièces neuves (pneus ,chambres à air, freins (patin, gaines, cables), poignées freins, dérailleur, cassettes...		
		20 € / vélo
estimation Des pièces détachées utilisées pour la revente des vélos : 117x20	soit 2340 €	
	VELOS	PIECES DET
VENTE VELOS 2025 #	4281	1804
VENTE VELOS 2024	4488	1873
VENTE VELOS 2023	3269	2167
VENTE VELOS 2022	3907	1146

C- Rapport de la commission Concertation (par Aude, Corinne, Fabienne, Jacqueline, Jean-Paul, Michaël)

Rappelons que la concertation est un des quatre pôles d'action de M2V. **Son objectif** est d'échanger avec les collectivités locales dans le but d'améliorer le réseau cyclable et les services associés au vélo, dans les communes de MBA (Mâconnais Beaujolais Agglomération). A cette fin, l'expertise d'usage et la compétence acquises par les membres de la commission sont mises à disposition des collectivités pour :

- Proposer la création de nouveaux aménagements et/ou de nouveaux équipements ;
- Examiner les projets envisagés par les collectivités afin de les améliorer ou de proposer des alternatives plus efficaces ;
- Et signaler les zones dangereuses à sécuriser rapidement et analyser les retours des usagers

Notre objectif est de contribuer ainsi au changement des pratiques de mobilités afin de faire évoluer la place du vélo au quotidien sans oublier, pour autant, les autres mobilités actives.

Pour ce rapport d'activités, il faut préalablement souligner que l'année 2025 s'est avérée particulière compte tenu de la campagne électorale, ayant eu pour effet de ralentir fortement les projets.

C'est lors des **comités techniques**, que les membres de la commission rencontrent les élus et les représentants des services techniques pour faire remonter les besoins et attentes des cyclistes au quotidien et apporter leur expertise de terrain. La périodicité de ces réunions varie selon les collectivités :

- 2 réunions ont eu lieu avec **MBA** (le 10 janvier et 17 septembre) pour établir un bilan des actions en cours et des projets à venir.
- **A Charnay**, nous avons été conviés pour la présentation du document final du schéma directeur des mobilités actives de la commune (le 14 octobre 2025) et un comité technique s'est réuni le 16 septembre pour synthétiser les actions de M2V.
- **À Mâcon**, les comités techniques réguliers ont été poursuivis en 2025 à raison de 3 réunions de concertation (26 mars / 11 juin / 15 octobre).
Lors de ces rencontres, même si les discussions ont parfois été vives, nous saluons le climat de confiance et de compréhension qui s'est instauré lors des différents échanges avec la Ville.

En complément, des **réunions spécifiques** ont eu lieu pour étudier les projets proposés par les collectivités.

A l'issue de ces échanges, nous avons formulé nos avis sous forme de notes et de comptes rendus, ces avis étant basés sur des visites de terrain et étayés par les préconisations du CEREMA et des associations d'envergure nationale (FUB, AF3V, Rue de l'Avenir, etc.....).

Les principaux projets 2025 sont :

- ☐ Liaison Voie Verte / Voie Bleue (Mâcon, Charnay et MBA) inaugurée en février 2026
- ☐ Aménagement cyclable de liaison Charnay <--> Hurigny par la rue du Perthuis et la route de Salornay (Charnay, Hurigny et MBA) en cours de travaux
- ☐ Aménagement de la rue des Petits Champs (Charnay et MBA) terminé en 2025

L'année 2025 a été marquée par la 4^{ème} édition du **Baromètre vélo** qui s'est déroulée de février à juin, les résultats ayant été publiés le 18 septembre.

Rappelons que le Baromètre vélo, initié par la FUB (Fédération des usagers et des usagers de la bicyclette), est un outil de démocratie participative, qui donne la parole à tous les citoyens et citoyennes, des métropoles jusqu'aux petites communes rurales, pour partager leur expérience et leur ressenti quant à leurs déplacements à vélo.

Nous en retiendrons synthétiquement les points suivants :

- ☐ **Pour Mâcon**, le nombre de répondants a bien augmenté et la note s'est améliorée : obtention d'un classement « D », ce qui montre une progression notable, mais également, que c'est une commune qui n'a pas encore réalisé sa transition vers une ville cyclable.
Mâcon est donc à la croisée des chemins : en effet, une analyse plus détaillée montre que, sur tous les sujets tels que la sécurité globale, le confort et la cohérence des aménagements, les résultats restent mitigés voir négatifs.

Un exemple de point noir restant à résoudre, l'avenue E. Herriot.

- **Charnay est 1^{ère} dans sa catégorie en termes de progression (+25%) par rapport au baromètre précédent de 2021, la participation, quant à elle, restant stable.** Cette évolution témoigne d'un changement important dans la prise en compte des mobilités actives dans la politique de la municipalité. Notons cependant que la ville part de loin, puisqu'en 2021 elle était notée « F » et vient de passer à « D ». Mâcon vélo en ville espère que cet engagement en faveur d'une ville durable en termes de mobilité va se poursuivre.
- **Hurigny fait une entrée remarquée dans le palmarès du baromètre vélo, même si son classement est seulement noté « F ».** Cette entrée témoigne de la présence d'habitants concernés et mobilisés par les problématiques des déplacements à vélos. Il est vrai que l'automobile règne en maître sur cette commune du périurbain avec beaucoup de mobilités pendulaires. Il n'est donc pas étonnant que la note F, signalant le manque d'aménagements favorables au vélo, ait été attribuée.

Au-delà de ces appréciations globales, il semblait intéressant d'analyser les témoignages recueillis lors du baromètre et de les confronter aux observations de Mâcon vélo en ville, afin d'en tirer des enseignements et de travailler les solutions avec les collectivités concernées. Aude s'est emparé du sujet et prépare les fiches détaillées par secteur.

Nous communiquerons au fur et à mesure sur ce travail. Vous pouvez déjà retrouver un 1^{er} article sur notre site internet relatif au stationnement vélos identifiés à Mâcon et aux alentours. Nous espérons valoriser ce travail prochainement avec les villes concernées.

En conclusion, nous dirons que le bilan mitigé de 2025 est à analyser en prenant en compte la spécificité de cette année charnière entre 2 mandatures. Nous espérons que, dorénavant, les collectivités trouveront un nouvel élan pour construire une véritable politique cyclable. Pour ce qui concerne Mâcon Vélo en Ville, notre Commission s'est dynamisée encore davantage avec de nouvelles recrues au sein du groupe ; nous sommes donc prêts à relever le défi ! Mais, nous avons également besoin de vous...

N'hésitez pas à nous signaler les aménagements que vous appréciez, les difficultés rencontrées lors de vos trajets à vélo, les améliorations souhaitées et, quant à faire, rejoignez-nous !

Résolution N°2 : le rapport moral et d'activité est voté à l'unanimité.

44 votants / 44 pour

Nous donnons ensuite la parole à M. Dupuis qui nous précise que la mairie de Mâcon s'engage à mener à bien la politique de zone 30 initiée précédemment avec des contre-sens généralisés sauf là où danger objectif clair. Il nous annonce aussi que les travaux concernant l'aménagement du quartier St Clément qui sera achevé fin 2026. Le prolongement de la voie verte de la rue Pillet au carrefour de Bioux est aussi prévu. L'étude est lancée pour la rue de la liberté et le 2ème tronçon de la rue de l'Héritan avec des pistes cyclables et un financement en partie CD. Une étude est lancée pour un aménagement de la RD 906. Pour l'instant seuls les services techniques se réunissent (1ère réunion le 27.04) pour lancer les 1ères pistes. Les élus ne sont pas encore au courant. L'étude coûte 100 000 euros et concernera l'ensemble du tronçon MBA, de la Chapelle de Guinchay à St Martin Belleruche. Les aménagements se feront petit à petit.

Le nouvel adjoint en charge de l'urbanisme à la mairie de Charnay, M. Loïc Brasseur nous explique que les priorités suite au schéma directeur des mobilités, sont le jalonnement des mobilités douces avec MBA, le traitement de la route de Davayé à partir du rond point de l'avion. Il nous informe que le tour de France féminin passera cette année par Charnay.

Conclusion : pour mener à bien toutes ces activités, nous recherchons un local type grand garage pour stocker vélos, remorques... Le local que nous louons rue Jean Bouvet doit être libéré cet été, car l'ensemble des bâtiments a été vendu par le Conseil départemental.

Ceci est nécessaire en attendant la concrétisation du projet de local mutualisé entre associations qui travaillent sur le réemploi, projet porté par le Repair café et la matériauthèque.

3- Rapport financier

A- Compte de résultats au 31.12 .2025



Mâcon Vélo en Ville

Projet de comptes annuels au 31 décembre 2025

Compte de résultat

Charges	2025	Rappel 2024	Produits	2025	Rappel 2024
Achats	7 845 €	3 248 €	Ventes	6 548 €	6 465 €
Achats pièces vélo neuves	1 681 €	963 €	(vélos d'occasion, pièces détachées, accessoires,...)		
Autres achats	5 020 €	2 814 €	Prestations de services	6 010 €	3 628 €
Variation de stock	558 €	-1 018 €	(Vélo-école, gravages, locations, sensibilisation,...)		
Fournitures administratives	90 €	75 €	Subventions d'exploitation	28 621 €	28 550 €
Électricité	495 €	414 €	État – Politique de la Ville	3 500 €	3 500 €
Services extérieurs	3 753 €	4 730 €	État – FDVA Formation		1 900 €
Honoraires	934 €	2 032 €	État – FDVA Fonctionnement	2 000 €	2 500 €
Locations	2 022 €	1 992 €	État – PDASR	630 €	1 600 €
Entretien et réparations	35 €	31 €	État – Fonjep	7 107 €	2 360 €
Assurance	742 €	665 €	Région BFC – Aides à l'emploi	7 384 €	7 233 €
Documentation	20 €	10 €	Conseil Départemental 71	0 €	457 €
Autres services extérieurs	4 924 €	4 288 €	Agglomération MBA	5 000 €	5 000 €
Publicité, publications	108 €	0 €	Ville de Mâcon	3 000 €	3 000 €
Déplacements, missions congrès, réceptions	2 963 €	2 650 €	Ville de Charnay-lès-Mâcon	0 €	1 000 €
Frais de port	16 €	65 €	Reprise de subventions d'équipement	2 341 €	2 191 €
Frais de manifestations publiques	103 €	313 €	Autres produits	8 016 €	5 120 €
Téléphone, télécommunications	616 €	602 €	Cotisations	2 171 €	2 580 €
Services bancaires, autres	321 €	53 €	Dons	5 834 €	2 165 €
Cotisations, dons	797 €	605 €	Produits divers	11 €	376 €
Charges de personnel	33 588 €	19 941 €	Produits financiers	647 €	646 €
Dotations aux amortissements	3 748 €	3 490 €	Intérêts livret A	647 €	646 €
Charges exceptionnelles	0 €	0 €	Produits exceptionnels	0 €	0 €
Mise à disposition gratuite de biens	1 718 €	1 544 €	Prestations en nature	1 718 €	1 545 €
Personnel bénévole	40 000 €	40 000 €	Bénévolat	40 000 €	40 000 €
TOTAL CHARGES	95 575 €	77 241 €	TOTAL PRODUITS	93 900 €	88 144 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-1 676 €	10 902 €			

B- Immobilisations au 31.12.2025



Mâcon Vélo en Ville Comptes annuels 2025 Subventions d'équipement et investissements

Investissements	Prix d'achat	Compte comptable	Date d'achat	Type amortiss.	Durée amortiss.	Cumul amortiss au 31/12/24	Dotation aux amortiss. 2025	Cumul amortiss au 31/12/25	VNC au 31/12/25	Montant de la subvention	Origine de la subvention	Subvention reprise années antérieures	Quote-part de reprise de subvention 2025	Montant de la subvention restant à reprendre
Triporteur Eco-Kid	2 420 €	218200	15/12/2020	L	5	2 341 €	79 €	2 420 €	- €	2 420 €	Macif	1 959 €	461 €	0 €
Batterie Trip Eco-Kid	432 €	218210	15/12/2020	L	2	432 €	0 €	432 €	- €	432 €	Macif	432 €	- €	- €
Triporteur Kid Big	3 353 €	218200	15/12/2020	L	5	2 333 €	1 021 €	3 354 €	1 €	2 600 €	Ville de Mâcon	2 104 €	496 €	0 €
Amsterdam Air biporteur	4 455 €	218200	18/03/2021	L	5	3 379 €	891 €	4 270 €	185 €	4 455 €	Macif	3 378 €	891 €	186 €
Machine à graver	3 480 €	215500	30/06/2021	L	5	2 441 €	696 €	3 137 €	343 €	- €	(pas de subvention)	- €	- €	- €
Vélo pour vélo-école (1)	288 €	218220	19/09/2022	L	7	95 €	41 €	136 €	152 €	115 €	Etat (bonus écologique)	38 €	16 €	61 €
Vélos pour vélo-école (10)	3 490 €	218220	13/12/2022	L	7	1 029 €	499 €	1 528 €	1 962 €	1 396 €	Etat (bonus écologique)	411 €	199 €	786 €
Imprimante	126 €	218300	23/01/2024	L	3	40 €	42 €	82 €	44 €	- €	(pas de subvention)	- €	- €	- €
Ordinateur portable	230 €	218300	28/03/2024	L	3	58 €	77 €	135 €	95 €	- €	(pas de subvention)	- €	- €	- €
Compresseur	229 €	215510	29/03/2024	L	5	35 €	46 €	81 €	148 €	115 €	Conseil Départemental 71	17 €	23 €	75 €
Centre de roue	181 €	215510	29/03/2024	L	5	27 €	36 €	63 €	118 €	90 €	Conseil Départemental 71	14 €	18 €	58 €
Fauteuil de bureau	212 €	218400	04/06/2024	L	7	17 €	30 €	47 €	164 €	212 €	Région BFC	17 €	30 €	165 €
Table	157 €	218400	04/11/2024	L	10	2 €	16 €	18 €	139 €	157 €	Région BFC	2 €	16 €	139 €
Imprimante multifonction	504 €	218300	05/11/2024	L	5	15 €	101 €	116 €	388 €	504 €	Région BFC	15 €	101 €	388 €
Vidéoprojecteur	449 €	218300	06/11/2024	L	5	14 €	90 €	104 €	345 €	449 €	Région BFC	14 €	90 €	345 €
Etagères atelier	200 €	218400	20/01/2025	L	10	- €	19 €	19 €	181 €	- €	(pas de subvention)	- €	- €	- €
Vélos d'apprentissage	923 €	218220	28/05/2025	L	7	- €	66 €	66 €	857 €	- €	(pas de subvention)	- €	- €	- €
Total	21 128 €					12 258 €	3 748 €	16 006 €	5 122 €	12 945 €		8 402 €	2 341 €	2 202 €

C- Bilan au 31.12.2025



Mâcon Vélo en Ville Projet de comptes annuels au 31 décembre 2025

Bilan

Actif	2025	Rappel 2024	Passif	2025	Rappel 2024
Immobilisations corporelles	5 122 €	7 747 €	Fonds associatif	24 651 €	24 651 €
Machine à graver	343 €	1 039 €	Report à nouveau	10 903 €	0 €
Matériel d'atelier	266 €	348 €			
Vélos-cargos et batteries	184 €	2 175 €	Résultat de l'exercice	-1 676 €	10 903 €
Vélos vélo-école	2 972 €	2 654 €			
Matériel de bureau et informatique	873 €	1 182 €	Subventions d'équipement	2 202 €	4 543 €
Mobilier	483 €	349 €	Etat – bonus écologique	848 €	1 063 €
Stocks	2 155 €	2 713 €	Région Bourgogne Franche-Comté	1 036 €	1 273 €
Stock de pièces neuves	2 155 €	2 713 €	Conseil départemental 71	132 €	173 €
Créances	2 046 €	26 870 €	Ville de Mâcon	0 €	496 €
Clients	546 €	312 €	Macif	186 €	1 538 €
Fournisseurs – avances et acompt	1 500 €	0 €			
Subventions à recevoir		25 692 €	Dettes	5 083 €	3 090 €
Personnel		10 €	Fournisseurs	625 €	1 078 €
Sécurité Sociale		856 €	Bénévoles	268 €	12 €
Disponibilités	39 321 €	20 912 €	Salarié – congés à payer	2 102 €	857 €
Caisse d'épargne – Compte coura	401 €	177 €	Organismes sociaux	2 062 €	1 133 €
Caisse d'épargne – Livret A	38 447 €	20 646 €	État – Prélèvement à la source	25 €	10 €
Coffre	330 €	0 €			
Caisse	144 €	89 €	Produits constatés d'avance	7 539 €	15 107 €
Charges constatées d'avance	57 €	51 €			
TOTAL ACTIF	48 701 €	58 293 €	TOTAL PASSIF	48 701 €	58 293 €

Résolution n°3 : L'assemblée générale approuve le rapport financier 2025 et donne quitus au conseil d'administration
43 votants (1 départ), 43 votes pour. Vote à l'unanimité.

Résolution n°4 : L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2025 s'élevant à -1616€ (déficit) au report à nouveau.
43 votants et 43 votes pour. Vote à l'unanimité.

4- Budget prévisionnel



Mâcon Vélo en Ville Projet de budget 2026

Bilan

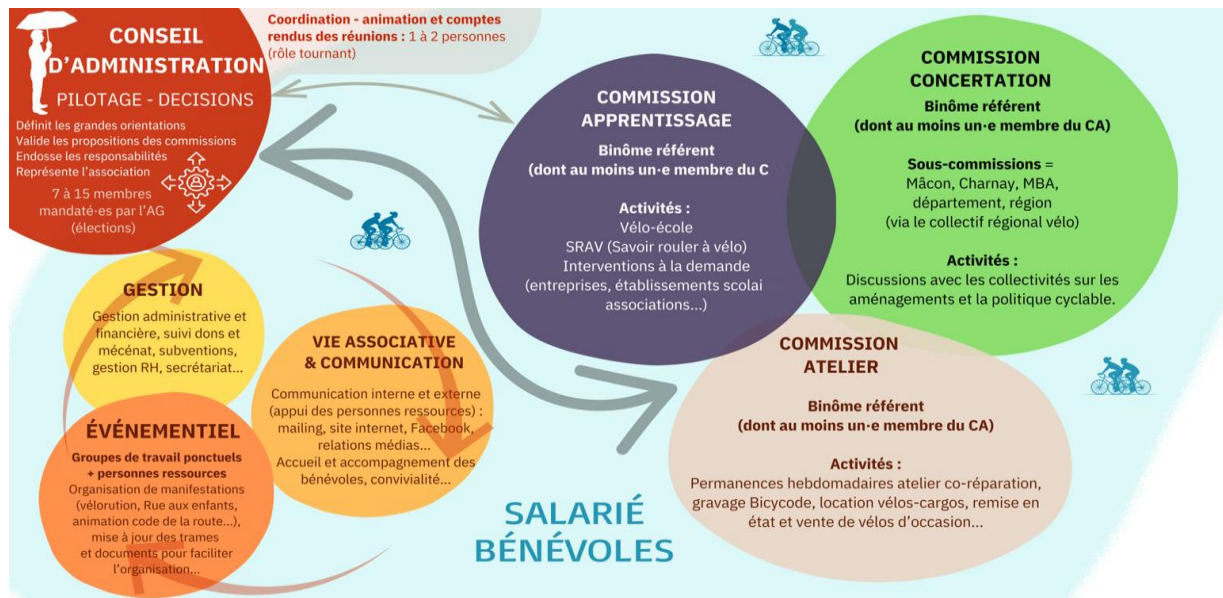
Charges		Produits	
Achats	8 000 €	Ventes	6 262 €
Achats pièces vélo neuves	2 000 €	(vélos d'occasion, pièces détachées, accessoires,...)	
Autres achats	5 400 €	Prestations de services	7 500 €
Variation de stock	0 €	(Vélo-école, gravages, locations, sensibilisation,...)	
Fournitures administratives	100 €	Subventions d'exploitation	38 746 €
Électricité	500 €	État – Politique de la Ville	3 500 €
Services extérieurs	7 423 €	État – FDVA Formation	2 255 €
Honoraires	350 €	État – FDVA Fonctionnement	3 000 €
Locations	5 500 €	État – Fonjep	7 107 €
Entretien et réparations	673 €	Région BFC – Aides à l'emploi	7 384 €
Assurance	800 €	Agglomération MBA fonctionnement	5 000 €
Documentation	100 €	Agglomération MBA politique de la ville	2 500 €
Autres services extérieurs	7 828 €	Ville de Mâcon	6 000 €
Publicité, publications	1 150 €	Ville de Charnay-lès-Mâcon	2 000 €
Déplacements, missions congrès, récep	2 500 €		
Frais de port	50 €	Reprise de subventions d'équipement	2 003 €
Frais de manifestations publiques	200 €	Autres produits	5 379 €
Téléphone, télécommunications	620 €	Cotisations	2 311 €
Services bancaires, autres	2 508 €	Dons	3 068 €
Cotisations, dons	800 €	Produits divers	0 €
Charges de personnel	33 523 €	Produits financiers	639 €
Dotation aux amortissements	3 755 €	Intérêts livret A	639 €
Charges exceptionnelles	0 €	Produits exceptionnels	0 €
Mise à disposition gratuite de biens	1 735 €	Prestations en nature	1 735 €
Personnel bénévole	40 000 €	Bénévolat	40 000 €
TOTAL CHARGES	102 264 €	TOTAL PRODUITS	102 264 €

Résolution n°5 : l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2026
43 votants et 43 voix pour. Vote à l'unanimité.

5- Le fonctionnement associatif et la composition du conseil d'administration

Pour rappel, fonctionnement collégial de l'association depuis l'AG du 23/05/2024 :
responsabilités partagées, décisions collectives, commissions thématiques.
Les bénévoles se répartissent le travail, en lien étroit avec le salarié. **Rejoignez-nous ! II**

Il y a plein de choses différentes et passionnantes à faire !



Article 11 : conseil d'administration. L'association est dirigée par un conseil d'administration composé de 7 à 15 membres, élus pour 2 années par l'assemblée générale. Pour être valablement élues, les personnes doivent au préalable avoir transmis leur candidature au CA une semaine au moins avant la date d'AG. Les membres sont rééligibles.

Prénom NOM	Date élection	Résolution
Martin BOUTRY	candidat Renouveau	6 : 43 pour /unanimité
Nadine CHAMBRE	candidate Renouveau	7 : 43 pour /unanimité
Jean Paul CLAUDEL	23/05/25	
Fabienne CLAUDEL	23/05/25	
Sébastien COENEN	candidat Renouveau	8 : 43 pour /unanimité
Bernard DAUVERGNE	candidat Renouveau	9 : 43 pour /unanimité
Valérie DELHOMME	candidate Renouveau	10 : 43 pour /unanimité
Emilie GEOFFRAY	candidate Renouveau	11 : 43 pour /unanimité
Corinne GIRRES	candidate Renouveau	12 : 43 pour /unanimité
Yves LAFFONT	23/05/25	
Pauline PIERROT	23/05/25	
Catherine VESSOT	23/05/25	
Jérôme AURENCHÉ	candidat	13 : 42 pour et 1 abstention



UN GRAND MERCI A NOS PARTENAIRES

27

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**



quartiers2030



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire

MAÇON *Vélo en Ville*



UN GRAND MERCI AUX BÉNÉVOLES SANS QUI NOUS N'AURIONS PAS PU FAIRE AUTANT D' ACTIONS DEPUIS 20 ANS...

28



L'assemblée générale s'est achevée par un pot de l'amitié pour fêter nos 20 ans : pizzas, quiches des Petites Cantines ; gâteaux d'anniversaire de la maison des Copains.

Signature : V. Delhomme, membre du CA ,

Emilie Geoffray, membre du CA :